

# SMEA DE LA BASSE-LIMAGNE



REUNION DU BUREAU SYNDICAL  
DU 07 NOVEMBRE 2024

COMPTE-RENDU



Présents et excusés : Voir liste jointe.

**Nombre de membres du Bureau : 15**

**Quorum : 8**

**Nombre de présents : 12**

**Nombre de voix exprimées (présents + pouvoirs) : 12**

Participaient à la réunion :

- Mme TOURGON, Responsable administrative SBL,
- M. MIALON, Responsable technique du SBL.

### **Introduction du Président :**

Monsieur le Président remercie les membres présents.

Monsieur le Président passe ensuite à l'ordre du jour.

## **1. Approbation du compte rendu du bureau du 05 septembre 2024**

### **Observations :**

Aucune observation.

Précision du Président : on ne fait jamais de compte-rendu des réunions des vice-présidents, car ce sont des réunions informelles.

### **VOTE :**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## **2. Participation employeur sur les mutuelles santé et prévoyance**

Monsieur le Président propose de revoir les montants de la participation employeur à la hausse de 5 € par tranche, et sollicite l'avis du Bureau avant de le soumettre au vote du comité syndical de décembre.

SANTE	Forfait actuel (€)	Forfait Proposé (€)
1 personne	15	20
1 couple	17	22
1 couple + 1 enfant	19	24
1 couple + 2 enfants et +	21	26
1 personne + 1 enfant	23	28
1 personne + 2 enfants et +	25	30

PREVOYANCE - TBI annuel (€)	Forfait actuel (€)	Forfait Proposé (€)
Entre 0 et 20 000 €	25	30
Entre 20 001 et 25 000 €	23	28
Entre 25 001 et 30 000 €	21	26
Entre 30 001 et 40 000 €	19	24
40 001 et 50 000 €	17	22
> 50 000 €	15	20

#### Observations :

**M. BEAL** : il faut faire attention à comment cela sera présenté en comité, car ce sont des montants qui sont très supérieurs à ce qu'il est possible de faire dans les petites communes.

**Monsieur le Président** : et il faut rappeler que c'est possible parce qu'on a que 4 agents, et que cela ne représente pas de gros montants à la fin de l'année.

**Avis favorable du Bureau.**

### 3. SPANC : POINT EMBAUCHE

Nous avons fait des entretiens lundi pour embaucher l'agent en charge des contrôles SPANC. Nous avons reçu 3 personnes. Nous étions 5 pour recevoir les candidats : les 2 présidents (Basse-Limagne et Morge et Chambaron), les 2 responsables techniques + la responsable administrative du SBL.

Une personne a fait l'unanimité : efficace et maîtrise le sujet.

On lui a fait une proposition qu'il a acceptée. Il a un préavis de 2 mois donc il pourrait être ici au 15 janvier.

Ce qui lui a plu c'est de démarrer le service + diversifier ses missions (un peu d'assainissement collectif et d'eau potable). Et on pourra le nommer sur le grade suite à son concours.

**Prochain comité** : création du poste + modification du tableau des effectifs.

#### Observations :

Aucune observation.

## 4. EVOLUTION DU SYNDICAT

- Tarifs 2025 :

**Monsieur le Président :** On avait pris une délibération pour s'engager à ce que le prix du m<sup>3</sup> soit à 2.46 TTC fin 2025. On a prévu des pourcentages pour le renouvellement de conduites, la réhabilitation des ouvrages... Ce sont les engagements pris. On n'a pas opté pour des tarifs dégressifs. On a un seul tarif, que l'on soit petit ou gros consommateur.

**M. DAUPHANT :** dans ce domaine, il faut regarder ce que veut faire le syndicat, sans forcément regarder ce qui se fait ailleurs. Cela dépend du territoire et de la politique que souhaite mener la collectivité.

Aujourd'hui, certains font payer plus cher les gros consommateurs. D'autres font un tarif plus faible pour les gros consommateurs (entreprises favorisées)... Le SBL n'a pas voulu faire un de ces choix.

Mais l'Agence de l'Eau est en train de modifier ses redevances. On sent venir une demande de sa part dans ce cadre-là. Cela sera peut-être imposé dans les prochaines années.

**Mme QUINTON :** il faudrait peut-être, vu que l'eau est une denrée rare et chère, réfléchir à stocker l'eau de pluie pour pouvoir arroser dans les communes et nettoyer les routes, plutôt qu'avec de l'eau potable.

**Monsieur le Président :** sur ces deux sujets (pluvial et poteaux incendie), ce sont les deux seules choses qui n'ont pas été abordées par les élus au plus haut, car il n'y a pas de recettes associées, contrairement à l'eau potable ou l'assainissement... Aujourd'hui, le président était au PTGE, qui a lancé une étude, et demande aux comcom de subventionner. Mais cette étude risque de ne pas être suivie d'effet.

Le Président est d'accord sur le principe des réserves, mais d'eau de pluie, pas d'eau prise dans l'Allier.

**Mme QUINTON :** on ne pose pas le bon problème. Comment produire des variétés qui consomment moins d'eau... on touche des grosses structures comme Limagrain, et on ne peut pas faire changer les choses.

**M. BEAL :** Limagrain a arrêté la recherche. Ils continuent à faire du maïs vendu dans le monde entier. Le maïs consomme moins que le blé, mais pas au même moment.

**Monsieur le Président :** ça ne serait pas mal de pouvoir stocker l'eau qui tombe.

Prix de l'eau : aujourd'hui, on est à 2.44 €/m<sup>3</sup>. Si on rajoute 2 cts, on est dans les objectifs qu'on a fixé.

**Mme QUINTON :** quelle est la part de la Semerap sur ces 2.46 € ?

**Monsieur le Président :** on a un CA la semaine prochaine, avec les propositions qui sont faites. Le nouveau responsable financier fait une proposition d'évolution des tarifs. Il fait désormais des

clôtures mensuelles des comptes. Il va présenter le budget prévisionnel 2025. Il propose une augmentation des tarifs en lien avec la baisse des consommations de l'année 2024.

Problème : Les courriers ont été envoyés par Semerap aux collectivités avec les tarifs 2025, avec pour certains une baisse des tarifs, liées à l'application de la formule de révision contractuelle.

On ne peut pas envoyer des courriers actant une baisse des tarifs alors que l'entreprise est en difficultés financières.

La Semerap va devoir faire un courrier à chaque contrat pour dire qu'il va falloir faire un avenant pour modifier les tarifs.

**M. RUET** : il y a un contrat d'affermage qui ne sert à rien. C'est le problème du système de la SPL. On change la règle quand on veut, lorsque l'entreprise est en difficulté.

**Monsieur le Président** : on ne peut pas demain dire qu'on baisse les tarifs alors que l'entreprise est en difficulté. C'est la première fois qu'on a des documents financiers, et cela va dans le bon sens. On ne peut plus continuer comme avant, en pensant que les syndicats vont combler. Aujourd'hui, pour 2024, on annonce un déficit d'exploitation de 154 000 €. Mais le résultat ne devrait pas être négatif.

**M. RUET** : il faudrait avoir les gains d'exploitation, chiffrés, et pas seulement sur le personnel. Il y a aussi les véhicules... Il faut une vision chiffrée et à long terme.

**M. DUMAS** : où en est-on par rapport au directeur ?

**Monsieur le Président** : pour le moment, on n'a pas de solution pour le remplacer, même s'il a envie de partir. On a lancé l'embauche d'un directeur technique. Avec le responsable financier, ils pourraient gérer l'entreprise.

**M. DAUPHANT** : dans la simulation de prix, on a demandé au RAF de prendre en compte la capacité d'investissement de l'entreprise, car aujourd'hui, il n'y a pas de part investissement annuelle. Aujourd'hui, le matériel est vieillissant et on ne peut pas le changer. La Semerap a embauché un technicien pour faire l'entretien des véhicules pour économiser.

**Monsieur le Président** : avec les hausses de tarifs pour l'ensemble des contrats, cela permettrait que 21 contrats soient bénéficiaires (aujourd'hui, seulement 3 le sont).

**M. BEAL** : notre contrat est bénéficiaire, mais est-on sûr que toutes les heures sont faites ?

**Monsieur le Président** : A priori, oui les heures sont faites. On en a déjà enlevé pas mal sur le contrat.

- **Démissions au CM de Mur-sur-Allier.**

Suite à la démission de 16 conseillers municipaux sur 27 à Mur-sur-Allier, le préfet a décidé de refaire des élections complètes. M. LEMERLE est candidat à l'élection à Mur-sur-Allier. Mais, quoi qu'il en soit, il faudra une nouvelle élection au SBL, avec un vote complet : désignation du Président, des vice-présidents et du bureau.

L'élection au SBL aura lieu après la désignation par Billom Communauté de son nouveau délégué pour le SPANC, ce qui amène à fin janvier au plus tôt. En attendant, c'est le premier vice-président qui assurera l'intérim.

## 5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.

Procès-verbal adopté lors de la réunion du bureau syndical du .....15/05/2025

**VOTE :**

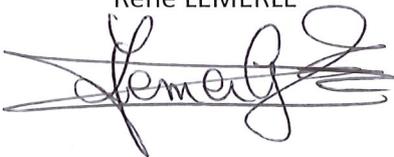
**POUR :**

**CONTRE :**

**ABSTENTIONS :**

A JOZE, le .....15/05/2025 .

Le président,  
René LEMERLE

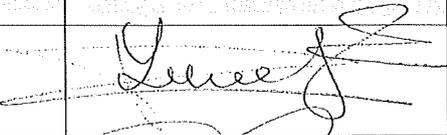
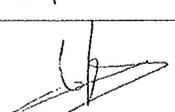
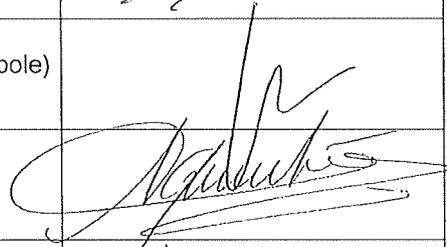
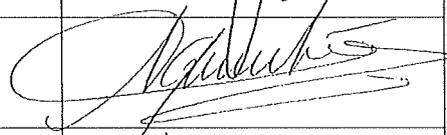
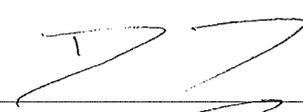
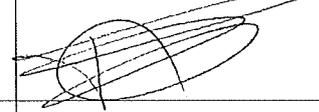


Le secrétaire de séance,



## REUNION DE BUREAU DU 07 NOVEMBRE 2024

### Liste des Présents

Nom des Membres du Bureau	Signatures
M. René LEMERLE, Président (Billom Communauté)	
M. Guillaume DAUPHANT, Vice-Président (Plaine Limagne et Luzillat)	
M. Alain BOUCHERAS, Vice-Président (Entre Dore et Allier)	
Mme. Nicole NENOT, Vice-Président (Chauriat)	
M. Gérard LANGLAIS, Vice-Présidente (Riom Limagne et Volcans)	
M. Jean-Pierre RUET, Vice-Présidente (Clermont Auvergne Métropole)	
Mme. Amalia QUINTON, Secrétaire (Vertaizon)	
M. Roland DURIF, Membre (Entre Dore et Allier)	
M. Daniel DUMAS, Membre (Billom)	
M. Philippe BEAL, Membre (Entre Dore et Allier)	
Mme Agathe DEMAS, Membre (Riom Limagne et Volcans)	
M. Matéo MOREL, Membre (Plaine Limagne)	
M. Roland GRENET, Membre (Riom Limagne et Volcans)	
M. François CARMIER, Membre (Clermont Auvergne Métropole)	
M. Luc LEVI ALVARES, Membre (Clermont Auvergne Métropole)	

